



Parc naturel régional  
Gruyère Pays-d'Enhaut  
PROJET

**LEGRAND  
TOUR**  
www.legrandtour.ch

## Buvette de Jaman – Les Allières (Col de Jaman – Col de Pierra Perchia)

Distance	8,2 km			
Temps de marche	→ 3h00		← 3h40	
Altitudes	Buffet de Jaman 1740m		Les Allières 1000m	
	Point le plus bas 1000m		Point culminant 1860m	
Dénivelé	Montée 400m	Descente 1120m	Descente 1120m	Montée 400m
Descriptif du parcours	Au départ de la Buvette de Jaman, sentier de montagne sous la Dent de Jaman (versant lémanique). Depuis le Col de Jaman, montée au col de Pierra Perchia et descente par des sentiers d'alpage jusqu'aux Allières.			
Niveau	Marcheurs entraînés			
Matériel	Chaussures de marche nécessaires Cartes pédestres (swisstopo – FSTP 1:50.000) 262T Rochers de Naye, Riviera, Moléson et Pays-d'Enhaut			
Paysages	Environnement typique des Préalpes: zones rocheuses, pâturages et parties boisées. Panoramas sur l'arc lémanique, la vallée de l'Intyamon et les Préalpes, des Vanils aux Diablerets.			
Curiosité	La Combe d'Allières			
Remarques	A la Buvette de Jaman, hébergement et restauration (021 963 50 40), réservation conseillée, ouvert tous les jours de juin à octobre. Au col de Jaman, restauration et hébergement possible au restaurant le Manoïre (021 964 63 30), ouvert tous les jours jusqu'à la mi-octobre.  Aux Allières, restauration à La Croix de Fer (+41 (0)26 928 16 06), possibilité de dormir sur la paille, réservation conseillée, ouvert tous les jours (fermé le lundi) de juin à octobre.			
Transports publics	Informations et horaires : <a href="http://www.mob.ch">www.mob.ch</a> – Tél : +41 (0)900 245 245 (Gare de Montreux)			
	Buffet de Jaman Train Montreux- Les Rochers de Naye 22 correspondances par jour		Les Allières Train MOB (Montreux – Zweisimmen) 20 correspondances par jour	
Juillet 2009 Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut +41 (0)26 924 76 93 <a href="http://www.pnr-gp.ch">www.pnr-gp.ch</a> <a href="http://www.legrandtour.ch">www.legrandtour.ch</a> <a href="mailto:info@pnr-gp.ch">info@pnr-gp.ch</a>				